

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 mars 2021

L'an deux mil vingt et un et le **16 mars**, à **18 heures 30 minutes**, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CIRQ SOUILLAGUET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Michel COMBES.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 9 mars 2021

Nombre de conseillers : 11

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

Présents : ANDRIES Corinne, COMBES Michel, CONSTANT Jean-Michel, CROUZET Valérie, ESCAPOULADE Alain, FAVORY Francine, LAUMAILLE Fabrice, MALGOUYARD Anne-Marie, THIEBEAU Olivier,

Absents : TRINEL Alexandre - FOUCHER Jocelyne (pouvoir à ESCAPOULADE Alain)

Secrétaire de séance : ESCAPOULADE Alain

Compte tenu des consignes de confinement édictées par le Gouvernement suite à l'épidémie de corona virus, la réunion du Conseil Municipal s'est tenue à la salle polyvalente et à public restreint.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du **19 janvier 2021**

Le compte rendu de la séance précédente, n'appelant pas d'observation, est approuvé à l'unanimité

Vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2020

Budget Commune/Eau/Assainissement

Les comptes de gestion sont ceux établis par la Trésorière, les comptes administratifs sont ceux établis par la Commune. Ces derniers sont votés, après présentation, sous la présidence de Madame Anne Marie Malgouyard (doyenne du conseil). Ils s'établissent comme suit :

COMMUNE : le résultat de clôture s'établit à 57307.21 € en Fonctionnement et 25018.85 € en Investissement,

EAU : Le résultat de clôture s'établit à 13770.75 € en Fonctionnement et 4936.91 € en Investissement,

ASSAINISSEMENT : Le résultat de clôture s'établit à 2206.18 € en Fonctionnement et 3606.00 € en Investissement

Les comptes administratifs et de gestion sont adoptés à l'unanimité.

○ **Affectation des résultats des Budgets 2020**

La délibération d'affectation des résultats de 2020 sur 2021 est adoptée à l'unanimité.

La situation budgétaire de la commune est saine

○ **Rénovation Energétique Mairie : nouveau plan de financement**

Le projet du local associatif est abandonné suite à l'étude des structures.

La rénovation énergétique concerne la mairie :

- Isolation du sous sol
- Remplacement des radiateurs par une clim réversible
- Remplacements des volets

<u>Pour un total de</u>	<u>20878 €</u>
Les subventions (Etat + Région + Département) sont :	15145 €
Reste à charge pour la commune :	5733 €

Ce projet ne comprend ni la VMC ni l'isolation à l'étage (grenier), qui pourrait faire l'objet d'une étude ultérieure

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le projet de rénovation énergétique de la mairie

○ Délibération attribution frais de gardiennage églises au curé de Gourdon

Après avoir expliqué l'objet de ces frais de gardiennage le conseil municipal a voté.

Le résultat du vote :

Pour : 3

Contre : 5

Abstention : 2

Le Conseil Municipal, décide de ne pas verser ce montant au curé de Gourdon

○ Amendement en faveur des langues de France

Après avoir expliqué l'objet de cet amendement le conseil municipal accepte à l'unanimité cet amendement en faveur des langues de France

○ Tarifs location de la salle

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le nouveau tarif de la location de la salle

Informations :

Panneau « 30 » au Mas de Maury

Les riverains sont conscients de la vitesse excessive des véhicules. Nous allons mettre en place à cet endroit un dispositif pour tester la vitesse et le décompte des véhicules. En fonction des résultats nous étudierons les diverses solutions possibles et nous choisirons celle qui nous semble la plus judicieuse.

Projet cœur de village

Le technicien du CAUE nous a remis leur étude. Après explication des grandes orientations de celui-ci

le Conseil municipal a décidé de poursuivre ce projet « cœur de village ». Un paysagiste concepteur, spécialiste dans ce genre de projet, M. Guillaume Laize, va prendre le relais pour étudier avec nous les différentes phases de ce projet et définir ce que nous voulons concrètement. Le rendez vous avec M. Laize aura lieu le 25 Mars.

Syndicat BVCG (Bassins Versants Céou Germaine

Ce syndicat a pour vocation de réaliser une carte hydrologique précise de cette région.

Tous les points d'eau, sources, rivières, cours d'eau, zones humides... devront être recensés sur cette carte. Toutes les communes sont donc concernées par cette étude

Panneau Info :

Nous envisageons de réaliser un panneau d'information de la commune et de le positionner au niveau de la salle polyvalente. Ce panneau recenserait tous les lieux dits, les bâtiments tels que la mairie, les églises, cimetières, gîtes... et faciliterait la recherche pour les personnes étrangères (touristes, randonneurs...).

Ce panneau comporterait la carte réalisée par un graphiste et la structure bois (supportant la carte).

Cette idée a été retenue mais mise en attente en fonction de l'adressage dont la pré-étude a commencée

Commission transition énergétique (CCQB)

La réunion de cette commission a eu lieu mais nous n'avons pas été représenté

Ecole du Vigan :

La réunion devait se dérouler en visioconférence mais suite à des problèmes techniques elle n'a pas eu lieu

Adressage (des rues)

Cet adressage est en phase de pré-étude (devis). Une représentante de La Poste est venue pour nous présenter leur prestation d'accompagnement. Nous devons recevoir prochainement un autre organisme la SDAIL afin de comparer les prestations (Qualité / Prix).

Les festivités :

La fête du livre est prévue le 21 août et celle du marché des producteurs le 23 juillet

Le pizzaiolo viendra 1 vendredi sur 2 sur la place du marché

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

Mardi 13 Avril 2021 à 18 heures

(M. Sicard sera présent pour la présentation du budget 2021)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15